

Seule la version orale fait foi

En santé malgré la surcharge de travail : Prendre au sérieux les signes d'alerte,
quelles mesures prendre et comment les mettre en oeuvre?
Lucerne, 20 novembre 2015

La fonction de syndic: passionnante, exigeante, épuisante ...

Daniel von Siebenthal
Ancien syndic d' Yverdon-les-Bains

Introduction

En décembre 2014, j'ai quitté mes fonctions à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, après y avoir siégé pendant 17 ans, d'abord comme municipal (1998-2009), puis comme syndic (2009-2014). La raison principale que j'ai évoquée au moment de communiquer ma décision en septembre 2014 tenait en quatre mots : *plus assez de plaisir*.

A l'époque, cette démission a fait couler un peu d'encre. De nombreux représentants de medias étaient présents lors de ma conférence de presse, non pas tant parce qu'un homme politique avait décidé de mettre un terme à son mandat (cela arrive presque tous les jours), mais bien par la raison invoquée : la perte du plaisir. Il semble que jamais un tel argument n'avait été servi pour justifier d'une démission...

Les organisateurs du colloque de ce jour m'ont demandé de venir témoigner. Je le fais avec plaisir... Ce qui n'aurait pas été le cas si le colloque avait eu lieu il y a quelques mois. Le titre de mon bref exposé évoque l'épuisement. Et je crois bien que j'étais un peu au bout du rouleau lorsque j'ai remis les clés de mon bureau, le 31 décembre 2014. Et que je n'aurais pas pu, dans les mois qui ont suivi, parler sereinement de mon expérience. Il en va autrement aujourd'hui, et je me réjouis de la partager avec vous dans les quelques minutes qui m'ont été octroyées.

Quelques mots sur la fonction de syndic, passionnante et exigeante...

Dans le Canton de Vaud (mais c'est vrai également dans d'autres cantons), la fonction de syndic est survalorisée. Cela tient au fait que le syndic est élu directement par le peuple et que la loi lui attribue des responsabilités particulières. Mais on a tendance à penser que le syndic décide de tout et qu'il peut tout, ce qui est très loin de la réalité, même si son rôle est particulier. De manière générale, en Suisse, un président de commune n'a pas les mêmes pouvoirs que le maire français par exemple. Ne serait-ce que parce qu'il ne choisit pas ses adjoints, qui sont au contraire des élus comme lui, et qui plus est venant d'horizons politiques potentiellement très divers.

Ceci représente une des grandes qualités de notre système politique. Nous sommes, en tant que membres d'un exécutif, obligés de composer, de chercher le consensus, de trouver des voies acceptables sinon par tous, du moins par la majorité. Cela la rend la fonction passionnante, mais très exigeante. Nous ne pouvons simplement nous reposer sur le fait de disposer d'une majorité pour faire passer des projets, il faut apprendre à négocier, à entrer sur le terrain de l'autre.

Par ailleurs, un syndic dispose de pouvoirs relativement étendus. Dans le Canton de Vaud par exemple, la loi l'autorise à « mettre son nez » dans tous les dicastères, sans devoir en référer au collègue responsable. Il dispose ainsi d'une vision très étendue des différentes activités de l'administration et, pour peu qu'il soit intéressé, intervient sur un nombre de dossiers très divers. C'est la deuxième raison qui me permet d'affirmer que cette fonction est passionnante. Un syndic ne fait jamais deux fois la même tâche, il est confronté à une multitude de projets et de questions qui rendent son quotidien d'une très grande richesse. Il existe peu de métiers, je crois, qui offrent une telle diversité.

... mais également épuisante...

Alors, pourquoi renoncer, jeter l'éponge comme on dit, alors qu'un syndic dispose de toutes les cartes pour rendre sa vie exaltante ? Je ne vais pas m'étendre longuement sur les circonstances qui ont précédé et fondé ma décision. Il faut néanmoins évoquer quelques aspects essentiels pour l'expliquer.

J'évoquerai en premier lieu le **travail au sein d'un collège municipal** qui, comme je l'ai dit, est composé de représentants de partis qu'a priori tout peut opposer. Nombre d'entre vous dans cette salle savez cependant que si les opinions politiques sont une chose, les personnalités en présence en sont une autre. Dans mon expérience personnelle, j'ai constaté que le caractère de chacun des membres d'un exécutif revêtait souvent une importance déterminante. Et je ne suis pas loin de penser que, plutôt que de suivre des cours de management, un président devrait être formé en psychologie... Je sais, pour en avoir discuté avec beaucoup de collègues, que l'ambiance peut être très bonne. Mais qu'elle peut également être difficile. Certains évoquent même une atmosphère irrespirable... Dans mon cas, je ne pense pas avoir trouvé la solution au défi que représente ce travail de groupe.

En second lieu, il faut évidemment évoquer le **climat politique général**. Lorsque les grandes orientations sont plus ou moins partagées, il est plus facile de trouver un espace de dialogue et de travail confortable, c'est un truisme de le dire. Lorsque ce n'est pas le cas, le contexte peut avoir une influence néfaste sur le travail d'un exécutif. La gestion d'une ville peut alors très vite se transformer en un parcours du combattant composé d'obstacles nombreux et, pour certains d'entre eux, tout simplement infranchissables. Ce fut malheureusement le cas à Yverdon durant la deuxième partie de mon mandat.

Par ailleurs, la **charge de travail** est importante. La durée hebdomadaire de travail est de l'ordre de 60 heures. Les soirées et les week-ends sont souvent occupés par des séances ou des représentations. Le métier de syndic ne laisse donc pas beaucoup de place pour des activités de loisirs et de ressourcement.

Les débats et les confrontations font partie intégrante de la vie politique, il ne peut en être autrement. Lorsque ceux-ci se déroulent de manière sereine, on peut dire que le système fonctionne. Mais lorsque les **conflits** (luttas de pouvoir et autres) prennent progressivement toute la place, alors il y a dysfonctionnement. Et, à la différence du secteur privé, ces conflits se déplacent très vite sur la place publique et font l'objet d'une forte médiatisation. **La fonction est dès lors très exposée**

J'ai été personnellement la cible de beaucoup de critiques. Qu'elles soient ou non fondées importe peu, le fait est que **la pression est très grande**. Au cours de mon mandat, j'ai en outre reçu plusieurs lettres anonymes qui, si elles ne contenaient pas de menaces, critiquaient vertement et de manière évidemment totalement gratuite mon travail. Nous sommes également souvent discrédités, parce que nous n'avons pas répondu dans le sens voulu à une demande ou une sollicitation.

Mener une **politique volontariste et visionnaire** est une entreprise périlleuse. Il faut pour cela revêtir une carapace solide, être prêt à prendre des coups, savoir les encaisser. Il y a un très gros travail à fournir pour lutter contre l'incompréhension, et expliquer les enjeux, encore et toujours. Il est particulièrement difficile de partager une vision, surtout lorsque celle-ci porte sur le très long terme (20-30 ans) qui est l'horizon de temps des grands projets urbains notamment. En tant qu'individus, nous avons tendance à vivre presque au jour le jour, et c'est bien normal. Nous ne nous projetons guère au-delà d'une année.

A la suite de ma décision, de nombreux collègues (municipaux, syndics, Conseillers d'Etat, ...) m'ont fait part de leur fatigue. Ils constatent en particulier une absence de plus en plus marquée **de respect** de la part des citoyens. Plusieurs d'entre eux m'ont indiqué être sollicités jour et nuit pour un problème ou un autre. Les gens pensent que c'est normal, et qu'il n'est **pas besoin d'être reconnaissant** du travail accompli.

Enfin, j'évoquerai la **solitude propre à toute fonction dirigeante**. Même si l'on dispose, comme ce fut mon cas, de collaborateurs très dévoués et compétents, même si le parti et certains collègues font tout leur possible pour vous soutenir, vous restez très seul dans une telle position hiérarchique.

Renoncer au nom de la qualité de vie

De nombreuses femmes et de nombreux hommes politiques parviennent à gérer ces différents problèmes de manière plus ou moins heureuse. J'ai néanmoins été surpris du nombre de témoignages reçus l'automne dernier, qui exprimaient pour la plupart la souffrance vécue par des élus. Et je ne peux m'empêcher de penser (mais c'est encore une vision un peu iconoclaste) que les responsables politiques peuvent être (et le sont de plus en plus je crois) **victimes de maltraitances** qui peuvent être considérées dans certains cas comme une forme de mobbing. Ce fut mon cas je pense, ou en tout cas, j'interprète ma situation comme telle. L'incapacité à supporter la pression, les mauvaises nuits, l'irritation croissante, les moments de déprime de plus en plus fréquents l'impression grandissante de ne pas être compris, l'épuisement physique et moral, et la disparition progressive du plaisir (on y revient), en furent pour moi des signes tangibles.

J'ai dès lors pris une décision que d'aucuns ont qualifiée de courageuse, mais qui pour moi s'est progressivement imposée comme la seule issue possible. Une question de survie, mais également une opportunité de faire le point et de réfléchir à ce que j'ai envie de faire de ma vie. J'en suis là aujourd'hui, et, malgré les difficultés rencontrées, je suis finalement très heureux d'avoir été contraint de faire ce choix.